

**Déclaration de SEM Lounès Magramane, Représentant Permanent de
l'Algérie à OIAC lors de la 95^{ème} session du Conseil Exécutif de l'OIAC,
au titre du débat général
La Haye, du 06 au 09 octobre 2020**

Monsieur le Président
Monsieur le Directeur Général
Mesdames, Messieurs

D'emblée, j'aimerais exprimer à l'Ambassadeur **Agustin Vasquez Gomes**, Représentant Permanent du Salvador, tout le plaisir de la délégation algérienne de le voir, encore, à la tête de notre Conseil Exécutif pour présider cette session, qui rappelons le, se tient dans des circonstances exceptionnelles liées à la lutte contre la crise sanitaire de Covid-19. Vous pouvez compter sur l'entière disponibilité de ma délégation pour la réussite de votre mission et contribuer au succès de nos travaux.

Un hommage appuyé est également rendu au Directeur Général de l'Organisation, l'Ambassadeur **Fernando Arias** pour son rapport introductif riche en information et ses efforts constants pour renforcer l'OIAC, afin qu'elle puisse s'acquitter de sa mission première qui est la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Je ne manquerai pas cette occasion pour adresser, également, mes vifs remerciements aux membres du Secrétariat Technique pour leurs efforts visant à donner pleine expression à la mise en œuvre de la convention.

Nous avons écouté la déclaration du groupe des pays non-alignés et la Chine, prononcée par **SEM Fikrat Akhundov**, Représentant Permanent de la République d'Azerbaïdjan et celle du groupe africain, prononcée par **SEM Lawrence Lenayapa** Représentant Permanent de la République du Kenya, auxquelles ma délégation souscrit pleinement. Je tiens à souhaiter à mon frère et collègue, l'Ambassadeur du Kenya, un plein succès pour sa nouvelle mission à la tête de la coordination du groupe africain.

Monsieur le Président,

C'est vrai que cette 95^{ème} session du Conseil a été convoquée dans des circonstances exceptionnelles imposées par la crise sanitaire actuelle de la Covid-19, mais il n'en demeure pas moins que l'esprit de solidarité et d'adaptation à ces circonstances doivent imprégner nos efforts pour surmonter ces temps difficiles. A ce titre, je tiens à rendre hommage au corps médical dans nos pays respectifs pour leurs efforts et sacrifices durant cette période.

En effet, nous vivons dans un monde plus que jamais exposé à de multiples dangers et cette période intervient, cette fois-ci dans un contexte mondial des plus instables marqué, en sus des conflits et tensions par l'avènement d'un ennemi invisible, le coronavirus, bouleversant ainsi l'ordre des choses en ramenant l'humanité à sa juste valeur à savoir des entités condamnées à vivre ensemble en paix.

J'aimerais souligner que l'Algérie ne cesse de contribuer à créer un climat de confiance parmi les membres de la communauté internationale. Il nous appartient à consolider tous les acquis et le cadre multilatéral dont nous disposons pour mobiliser les moyens d'action en vue d'édifier l'ordre international que nous voulons stable, sûr et solidaire.

A cet égard, nous sommes convaincus que l'Organisation d'Interdiction des Armes Chimiques, cheville ouvrière de l'architecture mondiale pour la paix, pourra produire les conditions nécessaires pour l'avènement de cet ordre international et rendre ses avancées dans la réalisation des objectifs de la paix et de la sécurité plus palpables.

Cette dimension qui soit à la mesure de nos potentialités et de notre volonté de bâtir un avenir prospère au bénéfice des futures générations impose à l'OIAC d'assurer la mise en œuvre des garanties concrètes en tant que cadre légal de surveillance et de contrôle du respect des engagements déjà souscrits dans le cadre de la CIAC.

Quant au dossier chimique syrien, ma délégation continue de suivre de près les développements de cette question, en réitérant son appel pour une conclusion consensuelle qui tiendrait compte des positions de toutes les parties concernées, loin des doutes et autres préjugé politique susceptible d'éroder les acquis de l'organisation. L'appel de nombreux pays, dont l'Algérie, pour préserver le caractère purement technique des travaux de notre organisation est plus que jamais édifiant.

Outre le caractère inadmissible et condamnable de toute utilisation d'armes chimiques, quels qu'en soit les auteurs et les motifs, l'OIAC traverse un moment charnière de son histoire dont dépend sa pertinence future au sein de l'architecture mondiale de la Paix et de Sécurité, dans le respect des attributions de chaque institution.

Monsieur le Président,

A ce titre je tiens à réitérer la position, sans équivoque, de mon pays pour la condamnation rigoureuse et sans appel de toute utilisation d'armes chimiques par quiconque, par qui que ce soit et qu'elles qu'en soient les circonstances. S'agissant des questions en suspens, l'Algérie encourage les parties prenantes à favoriser le dialogue pour dépasser ces obstacles et s'inscrire dans une dynamique constructive pour trouver des solutions inclusives.

L'Algérie considère que toute tendance à la polarisation croissante des travaux de l'organisation accentue inévitablement les difficultés pour trouver les issues de nature à contribuer à la réalisation des objectifs de l'organisation.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention les différents points de vue exprimés au sujet de la déclaration syrienne et nous relevons avec satisfactions les progrès accomplis par le Secrétariat technique et les autorités syriennes pour clarifier toutes les questions, jugées encore non résolues, concernant cette déclaration.

S'agissant de la question du Budget programme de l'organisation pour l'année 2021, la délégation Algérienne a suivi avec beaucoup d'attention les discussions, tant formelles qu'informelles, tenues sous la facilitation conduite par la Pologne et la Suisse et considère que la santé financière de l'organisation devrait constituer l'une de nos

principales préoccupations, du fait que cette question pourrait avoir des retombés existentielles sur notre organisation. Elle considère que le package financier soumis dans le cadre d'un projet de décision omnibus, objet du vote, contient des éléments d'appréciations de nature à nous éloigner dans la recherche des solutions souhaitées.

Monsieur le Président

Au moment où le débat s'intensifie au sein de l'Organisation sur le terrorisme chimique et ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales, notre Organisation se trouve face à un réel enjeu, notamment, celui lié au développement de nouvelles générations d'armes chimiques et qui nécessite, de notre point de vue, une attention particulière de la communauté internationale qui doit trouver le lieu et les moyens pour juguler cette menace et d'éviter la possession de ces armes chimiques par des groupes terroristes.

A ce sujet, nous encourageons S.E.M Vusimuzi Philemon Madonsela , Représentant Permanent de l'Afrique du Sud qui vient d'assumer une nouvelle mission à la tête du groupe de travail sur le terrorisme. Qu'il trouve, ici, tout notre soutien et encouragement et nous sommes convaincus qu'il saura à trouver les ressources nécessaires pour la lutte contre ce fléau dans le respect et l'application scrupuleuse des engagements contractés au titre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Article VII de la Convention et partant de son expérience, l'Algérie s'attache à soutenir les efforts du Secrétariat technique et des États parties susceptibles d'apporter leur soutien aux États-parties africains qui n'ont pas encore adopté de législation d'application de la Convention.

A cet effet, ma délégation formule l'espoir de voir l'Organisation poursuivre son effort à accorder une attention particulière au Programme pour l'Afrique dans sa 5^{ème} phase et soutient pleinement toute action qui s'inscrirait dans le cadre de la poursuite de ce programme, notamment par le renforcement de la coopération institutionnelle entre l'Organisation et l'Union Africaine (UA).

Le renforcement des capacités de l'Afrique à travers le futur Centre pour la Technologie et la Chimie (Chem-Tech) sera un autre objectif à auquel l'Algérie nourri beaucoup d'espoir pour le réaliser.

L'Algérie souhaite attirer l'attention sur la nécessité de se concentrer davantage sur le renforcement des mesures d'assistance et de protection contre les armes chimiques envisagées au titre de l'article X de la Convention, notamment en cas d'attaques et d'accidents chimiques.

Nous appelons également à la promotion de la coopération technologique et les échanges des bonnes pratiques en vue de garantir l'ensemble des Etats, la possibilité de l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques telles que prévu dans l'article XI de la Convention.

A cet égard, nous invitons le Secrétariat technique à se concentrer davantage sur les cycles de formation spécialisés et la fourniture des équipements nécessaires au profit des laboratoires afin de leur permettre de développer leurs capacités d'analyse chimique.

Le Secrétariat Technique a tout son rôle à jouer pour renforcer les capacités des Autorités Nationales des Etats-parties dans le cadre de leur mise en œuvre de la Convention afin qu'elles puissent faire face à de tels défis.

Enfin, je demande que cette déclaration soit distribuée comme document officiel de cette session du Conseil Exécutif de l'OIAC et relayée sur le site web de l'organisation.

Je vous remercie pour votre attention.

**STATEMENT BY H.E. LOUNÈS MAGRAMANE, PERMANENT
REPRESENTATIVE OF ALGERIA TO THE OPCW, AT THE NINETY-
FIFTH SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL OF THE OPCW
GENERAL DEBATE
THE HAGUE, 6 – 9 OCTOBER 2020**

**Mr Chairperson,
Mr Director-General,
Ladies and gentlemen,**

I should like to begin by expressing to Ambassador Agustín Vásquez Gómez, Permanent Representative of El Salvador, the great pleasure of the Algerian delegation at seeing you once again as Chairperson of this session of our Executive Council which, we recall, is being held under special circumstances linked to the fight against the Covid-19 health crisis. You can count on the full readiness of my delegation to help you succeed in your mission and to contribute to the success of our work.

I also pay a warm tribute to the Director-General of the Organisation, Ambassador Fernando Arias, for his highly informative opening statement and for his continuous efforts to strengthen the OPCW, to help it accomplish its primary mission, which is to implement the Chemical Weapons Convention.

I cannot miss this opportunity to also express my sincere thanks to the members of the Technical Secretariat for their efforts to give full expression to Convention implementation.

We have listened to the statements of the Non-Aligned Movement and China, delivered by **H.E. Mr Fikrat Akhundov**, the Permanent Representative of the Republic of Azerbaijan, and of the African Group, delivered by **H.E. Mr Lawrence Lenayapa**, the Permanent Representative of the Republic of Kenya, with which my delegation fully aligns itself. I should like to wish every success to my brother and colleague, the Ambassador of Kenya, in his new mission as Coordinator of the African Group.

Mr Chairperson,

Admittedly this Ninety-Fifth Session of the Council has been convened under special circumstances imposed by the Covid-19 health crisis, but still our efforts must be marked by a spirit of solidarity and adaptation to the circumstances in order to see us through these difficult times. In this respect, I should like to pay tribute to the medical staff in our respective countries for their efforts and sacrifices during these times.

Indeed we live in a world in which, more than ever before, we face multiple dangers. This period has arrived, this time against a backdrop of global instability which, in addition to conflicts and tensions, is marked by the arrival of an invisible enemy, the

coronavirus, upending the order of things and leading humankind back to its true worth, with no other way but to live together in peace.

I should like to point out that Algeria has worked tirelessly to create an atmosphere of trust within the international community. We must consolidate all of our gains and use the multilateral framework at our disposal to mobilise the means of action to build the international order that we wish to be stable, safe, and supportive.

In this connection, we are convinced that the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons, a mainstay of the global architecture for peace, will be able to create the conditions needed to establish this international order and make its progress towards realising the objectives of peace and security more tangible.

This dimension, which is in line with our potential and our desire to secure a prosperous future for the coming generations, requires the OCPW to ensure the implementation of concrete guarantees as the legal framework for monitoring and controlling compliance with the obligations already undertaken within the framework of the Convention.

With regard to the Syrian chemical file, my delegation continues to follow closely the developments around this issue, while reiterating its call for a consensual outcome that takes account of the positions of all parties concerned, removed from any doubts and other political biases that might chip away at all of the OPCW's achievements. The call from many countries, including Algeria, to preserve the purely technical nature of the work of our Organisation is more edifying now than ever before.

Besides the unacceptable and reprehensible nature of any use of chemical weapons, by whomever and for whatever reason, the OPCW is at a pivotal moment in its history, which will determine its future relevance within the global peace and security architecture, in keeping with the mandates of each institution.

Mr Chairperson,

This is a good opportunity to reiterate the unequivocal position of my country regarding the thorough and unreserved condemnation of any use of chemical weapons, by anyone, anywhere, and under any circumstances. With regard to the outstanding issues, Algeria encourages the stakeholders to foster dialogue to overcome all of the obstacles and to adopt a constructive approach that will allow for inclusive solutions to be found.

Algeria believes that the increasing polarisation of the OPCW's work makes it harder to find solutions that could make the objectives of the Organisation more achievable.

We have paid close attention to the various points of view on the Syrian declaration, and we note with satisfaction the progress made by the Technical Secretariat and the Syrian authorities to clarify all of the issues deemed to be outstanding in regard to this declaration.

With regard to the issue of the Programme and Budget of the Organisation for 2021, the Algerian delegation has closely followed the discussions, both formal and informal, that have been held within the context of facilitations led by Poland and Switzerland, and considers that the financial health of the Organisation should be one of our top concerns, given that this issue could have existential consequences for our Organisation. My delegation considers that the financial package submitted within the framework of an omnibus draft decision, which was subject to a vote, contains some elements that might drive us apart in our search for desired solutions.

Mr Chairperson,

At a time of increasing debate within the Organisation on chemical terrorism and its impact on international peace and security, our Organisation is faced with a true challenge, namely, that related to the development of new generations of chemical weapons which, in our view, requires particular attention from the international community, which must find the place and means to curb this threat and to prevent terrorist groups from possessing these chemical weapons.

In this regard, we encourage H.E. Vusimuzi Philemon Madonsela, the Permanent Representative of South Africa, who has just taken up a new mission as Chairperson of the working group on terrorism. Here we offer our full support and encouragement, and we are convinced that he will find the necessary means for the fight against this scourge, in compliance with and strict implementation of the obligations undertaken within the framework of the Chemical Weapons Convention.

Within the framework of implementation of Article VII of the Convention, and based on its own experience, Algeria is committed to supporting any efforts of the Technical Secretariat and the States Parties that could help the African States Parties that have not yet adopted Convention implementing legislation.

In this regard, my delegation hopes that the Organisation will continue its efforts to pay particular attention to the Africa Programme in its fifth phase, and fully supports any activities aimed at advancing this programme, in particular by strengthening institutional cooperation between the Organisation and the African Union.

Capacity-building in Africa through the future Centre for Chemistry and Technology (ChemTech Centre) is another objective that Algeria sincerely hopes will be accomplished.

Algeria wishes to draw attention to the need to increase focus on strengthening measures of assistance and protection against chemical weapons, envisaged under Article X of the Convention, in particular in cases of chemical attacks and accidents.

We also make an appeal for the promotion of technological cooperation and the exchange of good practices to ensure that all States Parties have the ability to use chemistry for peaceful purposes, as laid down in Article XI of the Convention.

In this connection, we invite the Technical Secretariat to increase its focus on specialised training cycles and on providing the necessary equipment to laboratories to allow them to develop their chemical analysis capabilities.

The Technical Secretariat has a large role to play in strengthening the capacities of the National Authorities of States Parties in regard to Convention implementation, to allow them to face such challenges.

To conclude, I would ask that this statement be circulated as an official document of this session of the Executive Council and that it be posted on the Organisation's website.

I thank you for your attention.